





Alliances Darna lance un emprunt obligataire d'un montant maximal de 1 MMAD. Les modalités de l'opération se présentent comme suit :

	Tranche A : Obligations cotées à taux révisable	Tranche B : Obligations cotées à taux fixe	Tranche C : Obligations non cotées à taux révisable	Tranche D : Obligations non cotées à taux fixe
<b>Plafond</b>	1 000 000 KMAD			
<b>Nombre de titres maximum</b>	10 000 obligations			
<b>Valeur nominale</b>	100 000 MAD			
<b>Maturité</b>	5 ans			
<b>Taux</b>	Taux révisable annuellement, pour la 1 <sup>re</sup> année, le taux de référence est le taux plein 1 an des BDT calculé sur la base de la courbe secondaire des BDT publiée le 16 août 2012 par Bank al Maghrib, soit 3,67 %, augmenté d'une prime de risque	Taux fixe, déterminé par référence à la courbe secondaire des BDT 5 ans publiée le 16 août 2012 par Bank Al Maghrib, soit 4,17 %, augmenté d'une prime de risque	Taux révisable annuellement, pour la 1 <sup>re</sup> année, le taux de référence est le taux plein 1 an des BDT calculé sur la base de la courbe secondaire des BDT publiée le 16 août 2012 par Bank al Maghrib, soit 3,67 %, augmenté d'une prime de risque	Taux fixe, déterminé par référence à la courbe secondaire des BDT 5 ans publiée le 16 août 2012 par Bank Al Maghrib, soit 4,17 %, augmenté d'une prime de risque
<b>Prime de risque</b>	Entre 130 et 145 pbs	Entre 145 et 160 pbs	Entre 130 et 145 pbs	Entre 145 et 160 pbs
<b>Négociabilité des titres</b>	À la Bourse de Casablanca	À la Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors bourse)	De gré à gré (hors bourse)
<b>Garantie de remboursement</b>	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
<b>Mode de remboursement</b>	In fine	In fine	In fine	In fine
<b>Mode d'allocation</b>	Adjudication à la Française avec priorité aux tranches B et D à taux fixe			

**Souscription réservée aux personnes morales de droit marocain et étranger**  
**Période de souscription: du 17 août 2012 au 23 août 2012 inclus**

<b>Conseiller et Coordinateur global</b>	<b>Organisme centralisateur</b>
	
<b>Chef de file du syndicat de placement</b>	<b>Co-chef de file du syndicat de placement</b>
	

X EC 17/08/12

Vendredi